

V/RÉF :

N/RÉF :

SM/LP/16/06/25

DOSSIER SUIVI PAR :

Laurence
PAGEAUD

Secrétariat des
Affaires Scolaires

03 86 94 60 11

TÉLÉPHONE
03 86 94 60 00

MAIL
legta.auxerre@educagri.fr

ADRESSE
La Brosse
89290 Venoy

**Pour les futurs(es)étudiants(es)
de BTSA ACD 1ère année**

OBJET : les stages en BTS Agronomie – Cultures Durables

La Brosse, le **16/06/25**

Madame, Monsieur,

Vous avez été accepté(e) en classe de BTS Agronomie-Cultures Durables au LEGTA de La Brosse à la rentrée de septembre 2025.

Par ce courrier, nous tenions à vous informer qu'au cours de la formation, vous serez amené(e) à effectuer quatre stages, pour une durée totale de 16 semaines, qui font partie intégrante de la formation :

- Un stage principal de 6 semaines réparties en plusieurs périodes sur les deux années qui donnera lieu à la rédaction d'un dossier de stage avec une soutenance orale à l'examen du BTS. Ce stage se déroulera dans une exploitation agricole en grandes cultures qui est en réflexion sur son mode de production. Après avoir décrit le contexte où évolue l'exploitation, il s'agit de choisir un des systèmes de culture, l'évaluer et en proposer une évolution adaptée à la situation de l'exploitation.
- Un stage essentiellement linguistique de 4 semaines en fin de 1^{ère} année où nous vous donnons l'opportunité de séjourner dans une exploitation agricole anglophone au Danemark.
- Un stage d'expérimentation agronomique de 5 semaines (réparties en deux périodes en cours de la 2^e année) dans une structure qui conduit des expérimentations techniques (service expérimentation-développement d'une coopérative ou d'un négoce agricole, institut technique, chambre d'agriculture, firme phytosanitaire, obtenteur de variétés de cultures, etc). Il ne pourra pas être réalisé dans une exploitation agricole.
- Un stage technico-commercial de 1 semaine en décembre en 2^e année avec la découverte d'une entreprise para-agricole (coopérative ou négoce agricole, concessionnaire de matériel agricole, firme phytosanitaire, etc)

Il nous semble important que chaque étudiant(e) se prenne en charge pour rechercher lui(elle)-même ses stages car cette phase permet à chacun d'acquérir de l'autonomie qui se révélera indispensable dans la suite de son parcours. Rappelons qu'à l'issue du cycle de formation, vous êtes susceptible de vous retrouver sur le marché de l'emploi.

Par ce courrier, nous souhaitons vous informer de cette organisation, afin que vous commenciez dès à présent à réfléchir à de possibles lieux de stage. Il va de soi que ces stages doivent être différents de ceux que vous aurez pu effectuer au cours de votre scolarité antérieure. Toutefois, les enseignants pourront ponctuellement venir en appui si vous rencontrez d'éventuelles difficultés dans vos recherches.

Nous insistons sur toute l'importance de ces stages qui seront mentionnés dans un CV et qui pourront par la suite être décisifs pour une entrée dans le monde professionnel.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.